



# INFO quartier ND

HIVER-PRINTEMPS 2009

## Participez au journal

Vous avez des questions, commentaires ou suggestions? Faites-nous le savoir. Toutes et tous les résidents du quartier Notre-Dame sont invités à participer au journal. Écrivez-nous à l'adresse suivante :

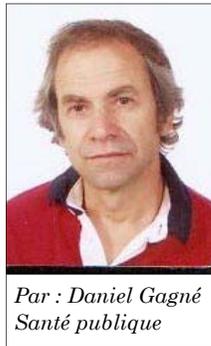
**Comité Journal  
de quartier  
252, 7<sup>e</sup> Rue  
Rouyn-Noranda, Qc  
J9X 2A2**



Le journal se veut un outil d'information et de communication entre les différents intervenants, dans un cadre qui respecte l'opinion et l'intégrité des personnes. Ainsi, les textes ne doivent pas comporter d'attaques personnelles. Ils doivent être signés et respecter une longueur appropriée (les textes trop longs pourraient être résumés).

## Bruit communautaire

### Quel est l'impact des activités de la fonderie sur le bruit ambiant des quartiers voisins?



Par : Daniel Gagné  
Santé publique

**D**epuis longtemps, on s'intéresse aux taux de poussières et de SO<sub>2</sub> dans le quartier. On a aussi mesuré leurs empreintes biologiques (sang, urine) chez les gens exposés. Une amélioration importante a eu lieu depuis les dix dernières années. On peut maintenant se pencher sur des contaminants dont l'impact sur la santé est moins important mais qui peuvent affecter la qualité de vie des voisins proches de la fonderie. Le bruit fait partie de ceux-là.

Il y a plusieurs années que l'on fait des mesures du bruit dans le secteur nord du quartier Notre-Dame ainsi que dans le quartier Laurier-La Salle, situé à l'ouest de la fonderie (voir Figure 1), mais aucune étude détaillée n'avait jusqu'ici brossé un portrait plus juste de l'empreinte sonore de la fonderie sur ses voisins. Partant d'une plainte d'un résident du quartier Laurier-La Salle, la Direction de santé publique a

tenté de le faire au cours du printemps-été 2008. Les résultats sommaires sont présentés dans ce numéro d'Info Quartier ND.

Figure 1 : Localisation des quartiers Laurier-La Salle et Notre-Dame, à Rouyn-Noranda.



Malgré les apparences, il n'est pas facile de caractériser le niveau de bruit moyen dans un secteur comme les quartiers Notre-Dame (quartier ND) et Laurier-La Salle, surtout quand on veut extraire la contribution spécifique de la fonderie des sources de bruit multiples qui peuvent affecter la mesure du bruit ambiant à un moment donné et à un endroit donné. Le sonomètre (appareil utilisé pour mesurer le bruit) enregistre uniquement la somme de tous les bruits sans distinguer ce qui vient de la fonderie de ce qui vient d'un chien qui aboie au loin, d'une auto qui passe ou d'un ouvrier qui répare sa maison à proximité.

## Bruit communautaire

### Quel est l'impact des activités de la fonderie sur le bruit ambiant des quartiers voisins?

De plus, le bruit qui vient de la fonderie n'est pas seulement un ru-meur constant dans le temps mais provient d'une multitude de sources, certaines assez régulières comme les compresseurs, les convoyeurs, les ventilateurs, etc., et d'autres, très irrégulières comme le déchargement d'un concentré, le passage des convois ferroviaires, les excavatrices à marteaux-piqueurs, la circulation des camions, etc.

Ceci dit, il nous a quand même été possible de calculer un ordre de grandeur de la contribution sonore de la fonderie sur l'ensemble des deux quartiers, à la condition toutefois de se limiter à certaines situations. Ce sont celles où les sources de bruit locales (provenant des activités des résidents) sont à peu près absentes, où le trafic automobile sur les grandes artères est à son minimum (en dehors des heures de pointe) et où les sources irrégulières de la fonderie (par exemple le passage des trains) ne sont pas en fonction. Ces situations sont celles où la contribution de la fonderie est la plus facile à identifier. Elles ne représentent toutefois pas un portrait complet de la contribution de la fonderie au bruit ambiant du quartier, car les sources irrégulières n'y sont pas incluses et la contribution du trafic sur les grandes artères a été minimisée. De plus, cette première étude ne couvre que la période de jour (entre 7 h et 19 h). Il va sans dire que d'autres études, avec des appareils plus performants, seront nécessaires pour compléter le présent portrait.

En dépit de ses limites, notre étude repose sur un grand nombre de mesures ponctuelles (près de 300, répartis dans près de 40 points de mesure) dans diverses conditions météo et à différents moments de la journée. Ce qui a permis de tenir compte des variations quotidiennes dans l'estimation de la contribution de la fonderie au bruit ambiant moyen mesuré dans ces quartiers. La contribution de la fonderie a été établie en faisant la différence entre les niveaux de bruit ambiant dans des conditions normales de fonctionnement de la fonderie et les niveaux de bruit ambiant lorsque la fonderie est en arrêt général (*shutdown*).

La carte de la figure 2 illustre la contribution de la fonderie au bruit ambiant dans les différents secteurs mesurés, lorsqu'elle est en fonctionnement normal. On peut ainsi réaliser que la distribution des niveaux de bruit dans ces deux quartiers n'est pas uniforme. On distingue trois zones différentes où la contribution va en décroissant. La zone de contribution maximale est située le long de la rue Portelance. La zone de contribution intermédiaire, traverse le quartier d'est en ouest au nord de Carter. Enfin, la zone de contribution minimale, couvre la partie à l'ouest de la 9<sup>e</sup> Rue et au nord de Murdoch jusque dans la majeure partie du quartier Laurier-La Salle. On remarque que la contribution de la fonderie varie d'un minimum de 40 (zone la moins affectée)

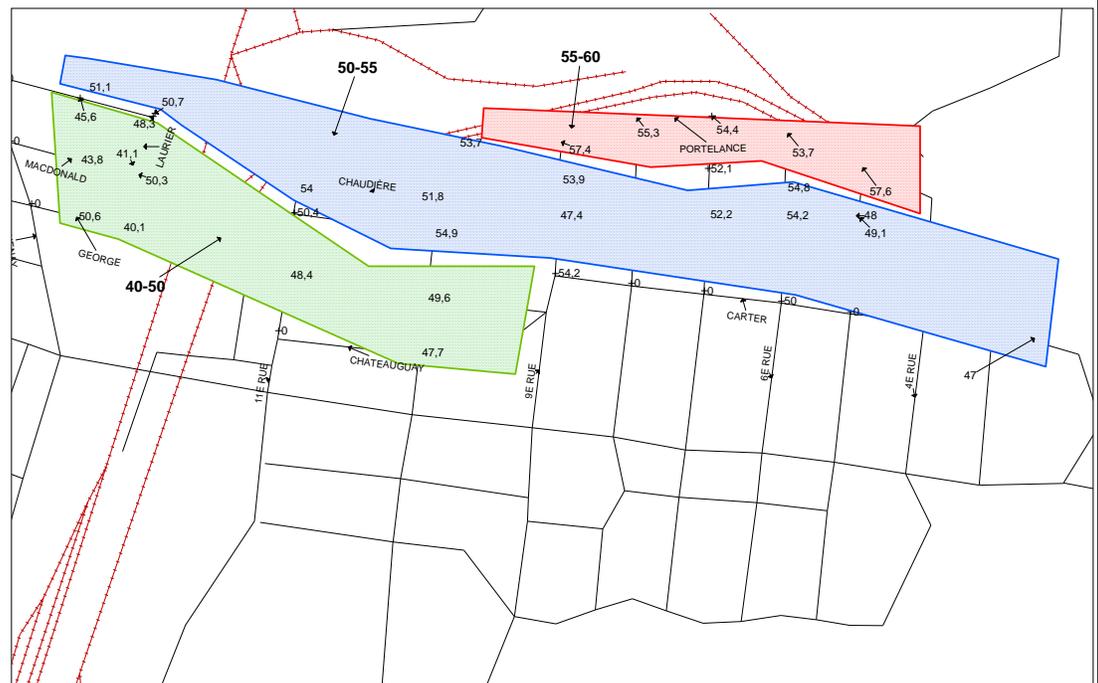
jusqu'à un maximum de 60 décibels A (dB A) dans la zone la plus affectée.

Maintenant, la grande question est de déterminer si cette contribution est acceptable ou non. En ce moment, il n'y a pas de réponse claire à la question. Il faut savoir qu'on ne peut se comparer à un chiffre magique car il n'y a pas de norme légale au Québec sur la contribution d'une source locale au bruit ambiant d'un quartier. Fixer une telle norme ne sera d'ailleurs pas facile. Pour résumer une situation complexe, disons que le degré de nuisance ressentie par la population ne dépend pas uniquement du niveau de bruit ambiant mesuré. Par exemple, le chant des oiseaux peut dépasser 50 dB A s'ils chantent près de nous, mais il est rarement perçu comme une nuisance. De plus, les citoyens qui vivent dans un environnement calme sont généralement moins tolérants à une augmentation du bruit ambiant que ceux qui vivent dans un milieu déjà bruyant.

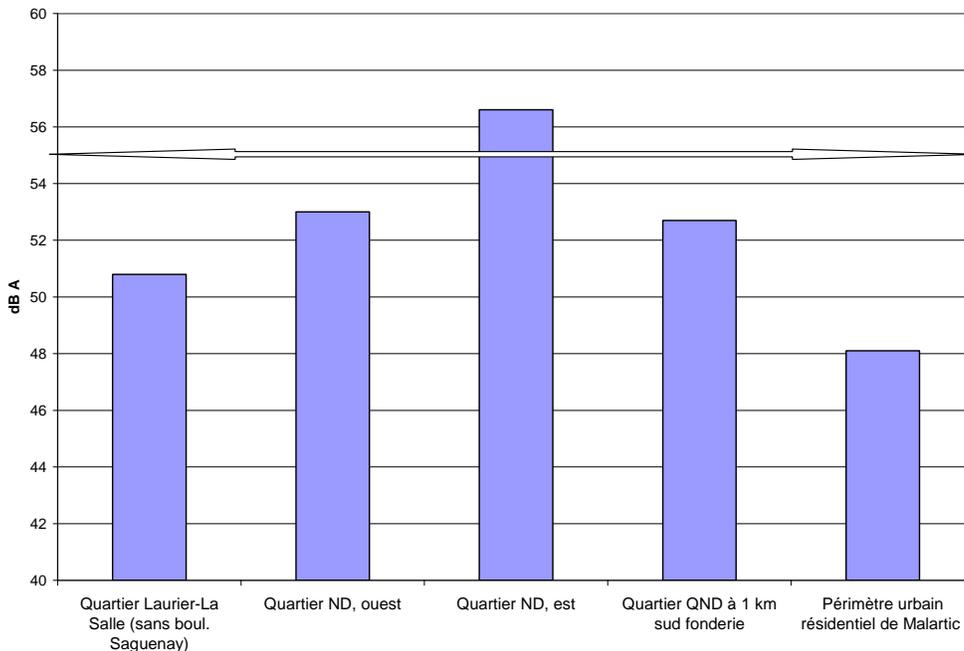
Si on ne peut se comparer à une norme, comment les niveaux de bruit ambiant mesurés dans le quartier se comparent-ils avec ce qu'on mesure ailleurs au Québec?

Mentionnons d'abord que dans beaucoup de municipalités au Québec, y compris à Rouyn-Noranda, on considère acceptables des niveaux de bruit ambiant se situant autour de 55 dB A le jour dans des quartiers à vocation mixte (commercial et résidentiel). Par exemple, les relevés de bruit réalisés en 2007 à Malartic en dehors des heures de pointe, montrent des niveaux de bruit variant entre 45 et 51 dB A. On retrouve peu de sources de bruit industriel à Malartic. Le graphique de la figure 3 illustre la comparaison des niveaux de bruit ambiant dans différents endroits en région.

F. 2 : Répartition géographique de la contribution de la fonderie au bruit ambiant en dehors des heures de pointe.



F. 3 : comparaison des niveaux moyens de bruit ambiant (en dehors des heures de pointe) dans différents secteurs des quartiers ND et Laurier-La Salle avec d'autres endroits en région.



On remarque à la figure 3 que les niveaux de bruit ambiant dans les quartiers voisins de la fonderie sont affectés par la contribution sonore de cette dernière, bien que seul le secteur est du quartier ND dépasse le critère de 55 dB A.

Pendant les heures de pointe (les matin, midi et soir), nos calculs montrent que la contribution du trafic est au moins aussi importante que celle de la fonderie un peu partout dans le quartier. À certains endroits, elle est même de beaucoup supérieure. Ainsi, pour les résidents longeant le boulevard Saguenay (quartier Laurier-La Salle), le niveau de bruit ambiant atteint un sommet de 72 dB A vers 17 h. Ce niveau est plus de 50 fois supérieur à 55 dB A.<sup>1</sup> Heureusement, les heures de pointe ne durent pas toute la journée.

Compte tenu de la contribution importante du trafic à certains endroits, les citoyens qui bénéficieraient le plus d'une réduction du bruit de la fonderie sont ceux qui sont à la fois les plus éloignés des grandes artères de circulation (Murdoch et Saguenay) et les plus rapprochés de la fonderie (Portelance, Chaudière, Laurier). Il s'agit, en premier lieu, de la partie du quartier ND longeant la rue Portelance (notamment à l'est de la 8<sup>e</sup> Rue); en second lieu, de la partie nord-est du quartier Laurier-La Salle et en troisième lieu, de la partie longeant la rue Chaudière au nord de Matapédia.

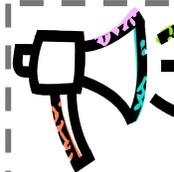
D'après les niveaux de bruit ambiant mesurés, nous ne nous attendons pas à ce que des effets sur la santé puissent être mesurés. Cependant, pour un petit secteur situé à l'extrémité nord du quartier Notre-Dame, près de la rue Portelance, il pourrait y avoir une perturbation du sommeil si des niveaux équivalents à ceux mesurés le jour perduraient pendant une bonne partie de la nuit. Ailleurs, on parlera davantage de diminution de qualité de vie pour la majorité des résidents. Par exemple, on ne peut jouir autant de sa cour arrière en été lorsqu'on doit élever la voix pour parler à son voisin.

Des études supplémentaires seraient nécessaires pour mieux documenter l'exposition à des bruits intermittents provenant des opérations métallurgi-

ques (par exemple le passage des convois ferroviaires) ainsi que la contribution de la fonderie en période nocturne, alors qu'on souhaite des niveaux de bruit ambiants plus faibles que pendant le jour dans les quartiers résidentiels.

Dans son rapport sur le bruit dans le quartier ND, la Direction de santé publique a recommandé la formation d'un comité de travail, composé de résidents, de la fonderie, de la santé publique et de la municipalité, pour dresser un plan d'action afin d'améliorer l'environnement sonore des quartiers ND et Laurier-La Salle. Pour sa part, la fonderie a déjà fait des interventions pour réduire l'impact sonore de certaines de ses activités, notamment les usines d'oxygène. Depuis, elle a identifié certaines de ses autres sources les plus importantes et tente de trouver des solutions pour diminuer le bruit propagé chez ses voisins. Il s'agit donc d'un dossier à suivre au cours des prochaines années.

<sup>1</sup> Les décibels fonctionnent selon une échelle logarithmique. 3 décibels de plus, c'est deux fois plus de bruit!



### COMITÉ DE CITOYENS

**Votre participation est importante!**

Les citoyens et citoyennes intéressés à intégrer le comité de citoyens sont les bienvenues. Vous trouverez les coordonnées à la page suivante. Bienvenue à toutes et à tous!



**BILAN 2008 À LA FONDERIE HORNE****Les émissions fugitives de SO<sub>2</sub> tous jours à la baisse!**

La fonderie Horne a présenté son bilan environnemental 2008 aux membres du Comité de citoyens du quartier Notre-Dame lors de la rencontre du 18 février dernier.

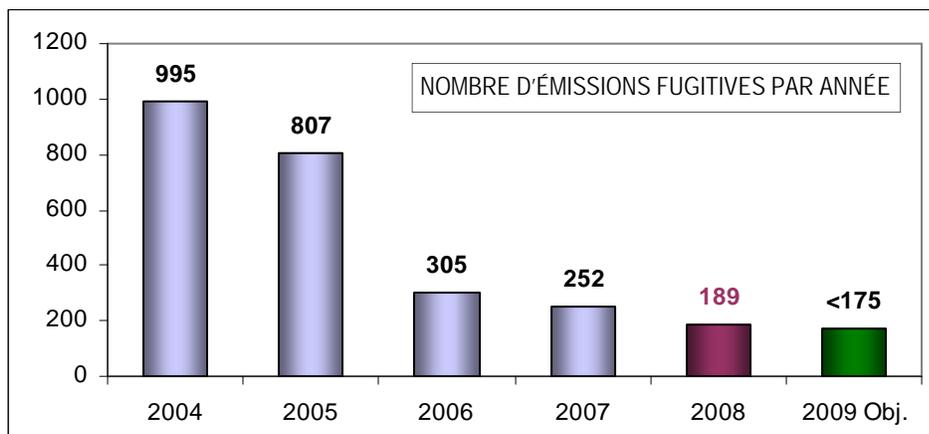
**ENVIRONNEMENT**

Un des faits saillants est la baisse constante des émissions fugitives de SO<sub>2</sub> provenant de son procédé. De plus, la fonderie a respecté les normes de qualité de l'air en tout temps en 2008. Concernant les effluents, huit non-conformités ont été enregistrés en 2008. Des mesures sont en cours afin de réduire ce nombre et arriver à une conformité complète.

L'installation d'une hotte secondaire au-dessus du four à anodes n° 5 a aussi marqué l'année 2008. Cette hotte aspirera les gaz de procédé et permettra de réduire encore davantage les émissions fugitives, notamment celles contenant de l'arsenic.

**BIODIVERSITÉ**

Des études entreprises en 2008 sur la biodiversité autour des installations de la fonderie Horne démontrent la présence d'une faune et d'une flore diversifiées. En 2009, la fonderie Horne consultera plusieurs parties intéressées par ses activités afin de mettre en place un plan de gestion de la biodiversité, lequel permettra à la fonderie de gérer l'impact de ses activités sur la biodiversité environnante.



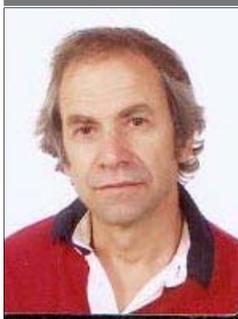
Depuis 2004, les émissions fugitives sont à la baisse. En 2008, l'objectif était de ne pas dépasser 200 émissions fugitives; le résultat pour l'année a été de 189. L'objectif pour 2009 est moins de 175. Une émission fugitive est une émission de gaz diffuse, qui n'est pas captée par les cheminées. Elle peut provenir des événements de toit, par exemple.

**SANTÉ ET PRÉVENTION**

En 2008, la fonderie Horne a intensifié ses efforts au niveau de la promotion de la santé auprès de son personnel. L'entreprise est devenue, en juin 2008, une usine sans tabac, où les saines habitudes de vie (0 tabac, 5 fruits et légumes par jour, 30 minutes d'exercice par jour) sont encouragées. Les consultations avec une diététiste et un kinésologue professionnels sont offertes aux travailleurs afin de compléter la gamme de services offerts sur place. Des équipements spécialisés ont aussi été ajoutés au Centre de mise en forme sur le site de l'usine.

**PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE**

Au niveau communautaire, la fonderie Horne a conclu un partenariat avec Les Intrépides de Rouyn-Noranda dans la construction de 16 nouvelles unités de logements sociaux pour les personnes handicapées. Un montant de 100 000 \$ a été investi par la fonderie. Deux projets culturels dans le quartier Notre-Dame ont aussi bénéficié d'un montant de 200 000 \$ de la fonderie Horne : la rénovation du Petit théâtre du Vieux Noranda et la conversion de l'église Notre-Dame-de-Protection en salle de production et de diffusion des arts de la scène.

**BONNE RETRAITE DANIEL!**

Après plus de XX ans de service à la direction régionale de Santé publique, Daniel Gagné prend une retraite bien méritée. Les membres du comité de citoyens lui souhaitent une très belle retraite. Au fil des années, Daniel a été un acteur important du Comité de citoyens. Celui-ci a à cœur la qualité de vie en région, et particulièrement dans son quartier, le quartier Notre-Dame. Il a fait preuve d'un grand professionnalisme dans ses actions et ses propos, de sorte qu'il a contribué à maintenir un climat propice aux échanges constructifs lors des rencontres. Les membres du comités de citoyens sont heureux d'apprendre qu'il souhaite maintenir une présence au sein du comité, mais cette fois-ci comme citoyen du quartier Notre-Dame.

**RAPPEL : ÉCHANTILLONNAGE DES SOLS RÉSIDENTIELS EN 2009**

Un suivi des taux de plomb et d'arsenic dans les sols du quartier est effectué à tous les deux ans. À noter que la prochaine campagne d'échantillonnage est prévue ce printemps (mai-juin 2009). Nous demandons la collaboration des résidents pour nous donner accès à leur terrain. Merci à l'avance!

**Contacts utiles****Santé publique**

Daniel Gagné, 819 764-3264, poste 49422

**Comité de citoyennes et citoyens du quartier N.-D.**

Josée Gagné, 819 797-9281

**Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)**

Réception, 819 763-3333

**Fonderie Horne : 819 762-7764**

Info générale, poste 2002

**Signalements** : de jour, poste 2014; soir et fin de semaine, 2402